



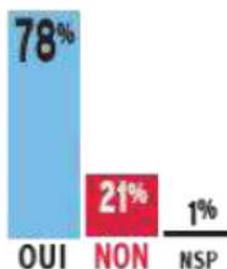
## **REVUE DE PRESSE**

**Mardi 12 février 2019**

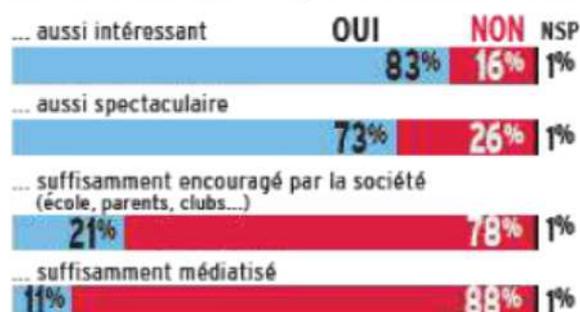


## Sport féminin à la télé : près de 80% des Français sont pour

Les Français souhaitent-ils voir plus de sport féminin à la télévision ?



Par rapport au sport masculin, diriez-vous que le sport féminin est...



Les sports féminins les plus suivis



Source : sondage Odoxa réalisé pour RTL et Groupama les 6 et 7 février auprès d'un échantillon de 1.003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

INFOGRAPHIE CL

■ Le Crédit mutuel Arkéa a annoncé le 1<sup>er</sup> février la fin des frais d'incidents bancaires pour les clients financièrement fragiles ■ Qui pourra en bénéficier? ■ Les autres banques vont-elles suivre le mouvement?

# Frais bancaires: un geste pour les clients fragiles

Colin PRADIER  
c.pradier@charentelibre.fr

Trois mille cinq cents Charentais pourraient profiter du dispositif. Le Crédit mutuel Arkéa (Sud-Ouest, Bretagne et Massif Central), dont fait partie le CMSO, a annoncé la suppression de tous les frais d'incidents bancaires pour les personnes bénéficiaires de son offre en direction des clients fragiles baptisée Budg'Equilibre. L'opération a démarré le 1<sup>er</sup> février. Le coût du dispositif est estimé par la banque entre 6 et 7 millions d'euros. Pour Christian Touzalin, président du Crédit mutuel du Sud-Ouest, cette décision, coûteuse pour le groupe, va bien au-delà de l'effet d'annonce. «Il s'agit pour nous de réaffirmer notre ADN de banque coopérative. Nous n'avons pas d'actionnaires. Nous sommes une entreprise inclusive basée sur des valeurs de solidarité, c'est pour cela que nous avons choisi d'aller plus loin que le cadre réglementaire posé par le gouvernement.» Le cadre en question a été fixé en septembre 2018 par le ministre de l'Économie. Bruno Le Maire réclamait aux établissements bancaires de prendre des engagements afin de limiter les frais des incidents pour les personnes les plus modestes. Notamment, le plafonnement des frais à 200 € annuels pour les bénéficiaires des OCF (offres spécifiques à la clientèle fragile). Les

POUR VOUS AIDER À VOUS EN SORTIR, NOUS SUPPRIMONS VOS FRAIS BANCAIRES...

MAIS AUSSI VOS AUTORISATIONS DE DÉCOUVERT, VOS CHÈQUIERS, VOS CARTES DE CRÉDIT...



banques sont sommées par Bercy de réagir avant le 30 juin.

Seuls 10 % des personnes potentiellement éligibles en bénéficient actuellement. Le ministre voudrait que ce chiffre atteigne 30 % à la fin de l'année. La raison? Certains clients en situation de fragilité peuvent refuser de bénéficier d'une offre telle que Budg'Equilibre en raison des contraintes engendrées: pas de chéquier, une carte à autorisation systématique pour éviter de creuser les trous. Dans ce cas, malgré leurs difficultés, ils n'entrent pas dans le dispositif.

**Une manne de 6,5 milliards d'euros**

Face à ces nouvelles obligations pour les banques, réaffirmées par Emmanuel Macron lors de la crise des gilets jaunes, le Crédit mutuel choisit de prendre une longueur d'avance sur ses concurrents en supprimant totalement les frais d'incidents pour sa clientèle fragile. La banque prévoit aussi de mettre en place un «droit à l'erreur» pour l'ensemble de ses clients, avec une non-facturation des commissions d'in-

tervention une fois par an. Du côté des autres banques, «pas de commentaire sur les décisions d'un concurrent». Chacune d'elles est déjà dans l'obligation de proposer des offres spécifiques. Des dispositifs personnalisés existent dans chaque établissement depuis longtemps. Le Crédit agricole a mis en place depuis 1997 un dispositif baptisé Point Passerelle. Deux centres de ce type existent en Charente-Périgord. «Depuis 2010, 2 340 personnes ont ainsi bénéficié d'un accompagnement sur nos deux départements. Afin de développer les moyens d'action de Passerelle, le budget 2019 de l'association a été augmenté de 50 %», explique Alexandre Le Boulch, responsable communication du groupe en Charente. L'objectif: remettre en selle les clients défavorisés et les mener à l'autonomie. De son côté, la Banque postale revendique 1,6 million de clients parmi les 3,6 millions de personnes considérées comme fragiles en France. «La "Formule de Compte Simplicité" permet, entre autres, à la clientèle ne pouvant disposer de

## Qui sont les «clients fragiles» ?

La situation de fragilité financière d'un client est appréciée par l'établissement bancaire à partir:

- De l'existence d'irrégularités de fonctionnement du compte ou d'incidents de paiement ainsi que de leur caractère répété constaté pendant trois mois consécutifs.
- Du montant des ressources portées au crédit du compte.
- Dans son appréciation, l'établissement peut également prendre en compte les éléments dont il aurait connaissance et qu'il estime de nature à occasionner des incidents de paiement, notamment les dépenses portées au débit du compte.

Sont également considérés en situation de fragilité financière:

- Les personnes au nom desquelles un chèque impayé ou une déclaration de retrait de carte bancaire est inscrit pendant trois mois consécutifs au fichier de la Banque de France centralisant les incidents de paiement de chèques.
- Les débiteurs dont la demande tendant au traitement de leur situation de surendettement a été déclarée recevable en application de l'article L. 331-3 du code de la consommation.

## Quid des banques en ligne ?

Le principal avantage de ces banques réside dans leurs frais de gestion jusqu'à trois fois moins élevés que ceux des banques classiques. À quelques exceptions près, ces enseignes sélectionnent leurs clients en conditionnant la délivrance d'une carte bancaire gratuite, leur produit phare, à la justification d'un revenu mensuel minimum compris entre 1 200 et 4 000 € net mensuels, selon la banque et le type de carte. Ce qui exclut, de fait, une partie des Français parmi les moins fortunés. Malgré ce postulat, les banques en ligne, comme les banques de réseau, ont l'obligation légale de proposer une offre aux clients fragiles. Dans ces établissements, le coût de l'OCF est souvent inférieur au plafond légal de 3 € par mois. Par exemple, pour Boursorama Banque, Fortuméo et Orange Bank, l'offre est gratuite.

chéque ou subissant des incidents récurrents sur leur compte de bénéficiaire de moyens de paiement modestes pour payer leurs achats avec une carte à autorisation systématique et régler leurs factures par prélèvement ou virement.» Reste à savoir si les banques sont prêtes à faire l'impasse sur ces frais d'incidents qui génèrent chaque année 6,5 milliards d'euros. Arkéa a jeté un pavé dans la mare. Fera-t-il des émules?

## Rappel des frais d'incidents bancaires (plafonds réglementaires)

### ► Pour le client standard :

**8€** par commission d'intervention (juillet 2013)

**30€** par rejet de chèque (pour un chèque inférieur à 50€)

**50€** par rejet de chèque (pour un chèque supérieur à 50€)

**20€** par rejet prélèvement ou virement

### ► Pour le client fragile :

(cible élargie à 3,6 millions de personnes annoncée en décembre 2018)

Plafond de **25€** par mois pour l'ensemble des frais

### ► Pour les bénéficiaires des offres spécifiques clients fragiles (OCF) :

Commission d'intervention plafonnée à **4€**

Plafond de **20€** par mois pour l'ensemble des frais

Source : panorabanques.com

INFOGRAPHIE CL

Laure Prenat, directrice générale de Panorabanques.com

## “ C'est un vrai plus pour les clients fragiles

Depuis 2012, Panorabanques.com, filiale du Groupe M6, est le leader de la comparaison bancaire et aide les internautes à choisir une banque en fonction de ses tarifs ou de ses services. Laure Prenat, sa directrice, donne son analyse de l'annonce d'Arkéa.

«La suppression des frais d'intervention est un vrai plus pour les clients fragiles équipés de l'offre Budg'Equilibre. En revanche, pour aller au-delà du simple effet d'annonce, il va falloir que le Crédit

mutuel Arkéa communique bien sur cette offre afin de la faire connaître auprès de ses clients. Les banques se sont engagées à plafonner certains frais pour les clients fragiles d'ici le 30 juin 2019. La plupart d'entre elles semblent avoir été prises un peu de court par la mesure et n'ont pas encore dévoilé le montant de ce plafond. Elles sont en train de se mettre en ordre de bataille. Pour l'instant, elles sont très peu nombreuses à avoir déjà mis en œuvre ce plafond.»

Sébastien Alaïre, association Banques Infos Recours

## “ L'ADN d'une banque, c'est de gagner de l'argent

Banques Infos Recours est une association de défense des consommateurs face aux abus financiers. «L'intention d'Arkéa est noble et louable de prime abord, mais il faut y regarder attentivement pour comprendre la démarche sous-jacente. Dans son communiqué concernant cette mesure, Arkéa estime à 50 000 le nombre de clients potentiellement touchés sur un ensemble de 4,2 millions de sociétaires. C'est finalement très peu. Selon nous, le classement en fragilité ne devrait pas être défini par les banques

mais par le seuil de pauvreté. L'Insee chiffre à 8,8 millions de personnes sous ce seuil. Arkéa a régulièrement omis de proposer l'OCF à de nombreux clients pourtant bel et bien empiétrés dans des difficultés. L'OCF annexé n'est que peu appliquée car souvent mal expliquée et bien entendu pas suffisamment rentable pour la banque. Les banques ont besoin de redorer leur image, cette offre c'est surtout un beau coup de pub. L'ADN d'une banque, coopérative ou non, c'est de gagner de l'argent.»

# La fermeture

## «Merci... d'avoir détruit nos emplois»

**Message amer.** «Merci les gilets jaunes d'avoir détruit nos emplois.» Le message est affiché depuis le 29 janvier à l'entrée de La Grande Récré de Sainte-Eulalie en Gironde (Repro CL). Placé en liquidation, le magasin de jouets ne s'est pas relevé des semaines de blocage du mouvement des gilets jaunes. «Ça a été déclencheur», fulmine le gérant, Thomas Imbert, qui affirme avoir perdu 25 % de son chiffre d'affaires en décembre. «J'ai commandé mes produits de Noël en septembre. Quand les clients ne sont pas venus parce qu'ils ne pouvaient pas se rendre au centre commercial à cause du blocage du rond-point, je me suis retrouvé avec un énorme stock sur les bras, un stock saisonnier, que je ne peux pas écouler. Ça représente 100 000 € de ventes en moins», témoigne-t-il auprès de nos confrères de Sud Ouest. Une situation qui l'a poussé à fermer son magasin. Des promotions sont lancées pour écouler le stock.



## En vue

### Le grand débat, c'est ce soir à Cognac



C'est Christophe Bayle qui anime la soirée organisée ce mardi à Cognac.

Photo archives CL

Il sera question d'écologie, ce soir aux Abattoirs, où une soirée est organisée dans le cadre du grand débat national. Elle aura lieu de 18h à 21h et sera animée par Christophe Bayle, le président du conseil de développement Grand Cognac - Ouest-Charente, qui a notamment participé au premier débat organisé dans la circonscription, à Criteuil. Il aura en charge de faire appliquer «la charte de bonne conduite du grand débat». Au menu donc: «Comment la transition écologique peut-elle s'interpréter dans nos territoires?» «Il y aura également la possibilité de discuter d'autres thèmes ou de tout autre sujet touchant au quotidien», précise le communiqué des organisateurs de la soirée, dont certains sont membres du comité local En Marche (lire aussi notre édition de vendredi). «À l'issue de cette réunion, il est prévu de valider ensemble les propositions et contributions discutées et d'en faire la restitution par les voies officielles.»

## Le chiffre

**8** réunions publiques seront organisées dans les prochaines semaines par l'UGVC, l'Union générale des viticulteurs pour l'AOC Cognac. Ces rendez-vous ouverts à tous seront l'occasion d'aborder l'actualité viticole: perspectives de marchés et de production, plantations nouvelles, protections antigèle et anti-grêle, rendement cognac, etc. Toutes les réunions débiteront à 21 h. Coup d'envoi lundi 18 février à la salle des aînés de Segonzac. Suivront Matha mardi 19; Mirambeau mercredi 20; Blanzac-Porcheresse jeudi 21 (à la salle de la Distillerie); Cognac lundi 25 (au Castel de Châteaubernard); Archiac mardi 26 (à la mairie); Vaux-Rouillac mercredi 27 (à la salle des fêtes); Gémozac jeudi 28.

- Philippe Coste a trouvé un partenaire près d'Alicante pour créer du gin
- La marque Blossom compte déjà trois produits ■ La commercialisation est lancée.

# Le gin espagnol enivre la maison Meukow



La marque Blossom se décline en trois produits, dont un gin affiné en fûts de cognac Meukow.

Photo J. P.

Une goutte de cognac dans le gin. Ou de gin dans le cognac, c'est selon. À la tête de la Compagnie de Guyenne et de la maison Meukow à Cognac, Philippe Coste a décidé d'entreprendre une nouvelle aventure hors des frontières. Il y a un peu plus d'un an, il a mis le cap vers l'Espagne, «d'un des premiers marchés de gin au monde», pour lancer sa propre gamme. La marque Blossom est née dans l'été, prête à être expédiée aux quatre coins du monde. «Meukow représente 60 à 70 % de notre activité en valeur, dit le pa-

tron. Et on a l'intention de poursuivre.» Bémol: «On évolue avec une force de distribution qui nous est propre.» Sous-entendu: pas avec la même puissance que les grandes maisons que sont Hennessy, Martell ou Rémy Martin.

«On garde une forte priorité sur Meukow, mais une réflexion est engagée pour élargir la gamme auprès de nos distributeurs.»

C'est pour eux que Blossom a vu le jour. «Dans notre réflexion, on a cherché un spiritueux qui pourrait se rapprocher du savoir-faire du cognac. Et on est parti sur le gin, qui revient très fortement à la mode en Europe de l'Ouest.» L'idée de Meukow était d'abord de racheter une entreprise... Mais au

”

**On construit les choses prudemment. Mais non, cette filiale ne s'arrêtera pas au gin.**

cours de ses recherches, Philippe Coste est tombé sur une pépite: Licores Sinc, à Alcoy près d'Alicante. «Une petite société locale qui fait le gin de manière artisanale dans un alambic de 500 litres.»

### Une filiale en Espagne

Au lieu de l'avalier, la maison de cognac a décidé d'en faire son partenaire. Avec Paco, le maître distillateur espagnol, Anne Sarteaux, maître de chai chez Meukow, a commencé par mettre au point «un London dry gin qui nous correspond. De l'alcool de blé espagnol, distillé et passé au travers de vingt plantes», décrit Philippe Coste.

Deux autres produits sont issus de cette collaboration: le «Peach Blossom», un gin aux notes subtiles de pêche et le «Gran reserva». Il s'agit d'un gin affiné durant quatre à

quatorze mois, dans des fûts de cognac Meukow. «Ça lui donne plus de rondeur, c'est moins agressif», assure Céline Coste-Viard, directrice marketing.

Les premières commandes sont arrivées aux États-Unis en décembre. Blossom est un gin premium, vendu autour de 28€ pour le London dry classique; autour de 36 pour le «Gran reserva». «Il y a du boulot», justifie Philippe Coste. Une distillation pour l'alcool, trois distillations pour les botaniques et un affinage en fûts de cognac.»

Dans un milieu hyperconcurrentiel, le patron ne veut pas se mettre la pression. «C'est un projet à long terme. On sait que le marché est compliqué. Notre priorité reste le cognac, mais il y a une belle histoire autour de ce produit.»

Pour la raconter avec plus «d'authenticité», Philippe Coste a créé une société. Baptisée Kallyste Brava, cette filiale de Meukow est installée sur la Costa Brava, à Alcoy. Aux portes de la Sierra Mariola, «l'une des plus grandes réserves espagnoles. Elle contient à elle seule plus de variétés de botaniques que le Royaume-Uni.»

Une caverne d'Ali Baba qui pourrait bien encore alimenter la maison de cognac. «On construit les choses prudemment. Mais non, cette filiale ne s'arrêtera pas au gin», prévient Philippe Coste.

## Philippe Coste: «Le finishing, un sujet qui nous préoccupe»

Dans le monde du cognac, le «finishing» est un sujet brûlant. Plusieurs maisons se sont engouffrées dans la brèche: Martell avec son «Blue Swift», vieilli en fûts de bourbon; Bache-Gabrielsen et son «American Oak», vieilli dans des fûts de chêne américains, Courvoisier et ses fûts de sherry ou Camus et ses fûts de porto...

Oui, mais est-ce alors du cognac? «C'est un sujet qui nous préoccupe au sein de l'interprofession», observe Philippe Coste, chef de la famille du négoce au Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC). On se donne les moyens de bien l'étudier. Nous aurons des éléments de réponse à apporter avant la fin de l'année.»

# Cognac: les lycéens sensibilisés aux gestes qui sauvent

Durant trois jours, les élèves de terminale de Jean-Monnet accueillent les pompiers pour être formés aux premiers secours.



Plus de 300 élèves de terminale vont être sensibilisés durant trois jours.

Photo J. P.

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

C'est une première dans l'établissement. Depuis hier et jusqu'à mercredi, les quelque 300 élèves de terminale du lycée Jean-Monnet à Cognac sont sensibilisés aux premiers secours par quatre pompiers. Objectif: que tous soient capables, à la fin de sessions de deux heures, d'alerter en cas d'accident, de protéger une victime, de masser et de défibriller. «Après les attentats de 2015, beaucoup ont souhaité apprendre les gestes qui sauvent», indique Chantal Guélot, la sous-préfète de Cognac, présente sur place hier après-midi. En 2017, un arrêté a été signé instituant une sensibilisation à ces gestes qui sauvent. «Il n'y a pas d'obligation. C'est un arrêté qui pose les cadres, qui est incitatif.» Mais c'est dans ce cadre-là que le lycée Jean-Monnet

est entré en contact avec les pompiers de Cognac.

«Notre choix s'est porté sur les terminales parce qu'on sait qu'en quittant l'établissement, ils connaîtront les gestes», observe Patrick Marcuzzi, le proviseur.

## Être le premier maillon

Depuis hier, dans les salles du premier étage du bâtiment C, on parle donc hémorragie, massage cardiaque. On met en pratique aussi... pour devenir «les premiers maillons». «Tout le travail qui est fait en attendant les secours, ça peut sauver une vie», rappelle Chantal Guélot.

C'est ce qui s'est passé le 15 août dernier dans le quartier Saint-Jacques: un sexagénaire a eu la vie sauve grâce à un pompier volontaire présent près de l'accident. «Les élèves peuvent eux-mêmes être amenés à intervenir; note en-

core la sous-préfète. Comme lors du cross du collège Élisée-Mousnier en octobre, lors duquel il y a eu 23 malaises.» «Le week-end également, pour ces terminales qui peuvent faire des soirées parfois trop arrosées», observe David Bardin, commandant de la compagnie de Cognac.

«Maintenant, ils sauront mettre en position latérale de sécurité, commente Cyril Martinez, le pompier qui supervise les trois jours de formation au lycée. Pour une hémorragie, ils sauront où appuyer. C'est toujours ça de gagné.»

Trois pompiers participent à cette sensibilisation: Mathieu Parent, Sylvain Broukaert et Anthony Jocquet. «Sensibilisation et non formation», précise d'ailleurs Cyril Martinez. Tous les élèves auront une attestation à l'issue de leur formation, mais elle n'équivaut pas au niveau PSC 1 (prévention et secours civique).

# Châteaubernard soigne son jumelage

Pour cette année, le comité aimerait notamment accueillir de jeunes Allemands de Durbach pour la Fête du cognac.

**E**n ouverture de l'assemblée générale du comité de jumelage de Châteaubernard vendredi, Nicole Namblard, sa présidente, a rendu hommage à Dominique Mercier, trésorière pendant de nombreuses années au service de l'association, démissionnaire pour raisons personnelles.

L'année 2018 a été marquée par le 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec Durbach, et ses trois jours d'animations, dont la plus importante a été l'inauguration de la statue de l'amitié érigée au Castel. «*Une réussite, dit-elle, grâce aux efforts de tous et avec l'aide de la mairie.*»

## 93 adhérents

Pour 2019, deux projets sont en cours. D'une part, l'accueil d'un jeune Allemand qui souhaite effectuer un stage dans un service municipal afin de perfectionner son français. D'autre part, la réception de dix à quinze jeunes de Durbach



Nicole Namblard, la présidente, a dirigé l'assemblée générale.

Photo CL

pour la Fête du cognac.

Sous la houlette de Patrick Petit, un petit groupe se prépare à les accueillir. «*C'est une occasion à saisir de rajeunir et vitaliser les relations avec Durbach*», dit-il, tandis que Pierre-Yves Briand, le maire, insiste: «*Les rencontres entre les jeunes, c'est ce qu'on espère, et la commune sera présente pour l'organisation matérielle de cet accueil.*»

Avec 93 adhérents, dont les trois quarts de Châteaubernard, le comité se porte bien. Après l'approbation des comptes, Nicole Namblard a annoncé le maintien des cotisations à 12€, et qu'il «*ne serait pas fait de demande de subvention auprès de la mairie en 2019*», après une aide importante l'an passé.

Pierre NAU

## ■ SPECTACLE

### Un conte fantastique à Châteaubernard, samedi

Ce samedi 16 février à 17 heures, Le Castel à Châteaubernard propose un spectacle fantastique à partager en famille. «*Artscene Cie*» y joue en effet le conte «*Le savetier de Thanjavur*», salué à Avignon, qui mêle théâtre, marionnettes, musique et ombres chinoises, autour de la justice, de la tolérance, de la vérité. Comme dans les Mille et une nuits, Janardan, le savetier, devra prendre son destin en main et se lancer dans une quête incertaine dans le sud de l'Inde avec son fidèle apprenti Sajiv. Tarif: 10€, contact au 05.45.32.76.81.

# Pierre Berton brigue Châteauneuf

Le maire de Saint-Simeux ne cache plus son souhait de succéder à Jean-Louis Levesque. Une ambition qui ne fait pas l'unanimité en coulisse, où les passes d'armes ont déjà débuté.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

Si les bruits courent, ils n'étaient pas d'actualité ce samedi matin sous les anciennes halles restaurées de Châteauneuf. Parole du maire Jean-Louis Levesque. «Pas de prosélytisme ici, c'est la règle», rappelait-il, venu participer comme de nombreux Castelnoviens à la première «tapas party» de l'année organisée par la toute nouvelle association des commerçants (lire l'encadré). Pour autant, si l'heure était bien aux agapes avec planches, huîtres et vins sur les tables, un air de municipales flottait bien dans l'atmosphère.

À Châteauneuf, 2020 c'est déjà maintenant. En coulisse pour le moment, où la bataille est déjà engagée entre l'équipe en place et Pierre Berton, le maire de Saint-Simeux, candidat à la succession de Jean-Louis Levesque.

## Bernard Lafaye, «une bonne tête de liste»

Présent depuis près de vingt ans dans la commune comme kinésithérapeute ostéopathe, engagé auprès de l'association des commerçants, ce dernier, adhérent «Les Républicains», a décidé de se positionner en douceur, depuis l'annonce du maire de ne pas repartir pour un nouveau mandat. «À partir du moment où la porte est ouverte, je me dis pourquoi pas, même s'il n'y a rien de défini officiellement pour l'instant», précise-t-il. On a mis en place une jolie dynamique à Saint-Simeux, j'ai l'énergie et l'envie surtout de la reproduire dans un contexte différent, avec des challenges différents.

Une volonté de s'engager à Châteauneuf «en rien indécente au regard de mon implantation sur la commune» souligne-t-il. Mais qui fait pour le moins tousser Jean-Louis Levesque, quand bien même ce dernier se borne à parler une belle langue de bois sur le sujet.



Pour le moment, Jean-Louis Levesque préfère ne pas se prononcer sur les envies de son collègue maire de lui succéder.

«On ne veut pas se prononcer sur cette question, c'est trop tôt encore. Avec l'équipe municipale, on a du boulot, on ne se préoccupe que de cela. On verra en temps utile», assure-t-il. Tout en ajoutant, non sans une pointe de malice: «Pour assurer la relève, mon adjoint Bernard Lafaye (finances, développement économique, sécurité et personnel) ferait une bonne tête de liste.»

Autant dire que le consensus espéré par Pierre Berton autour de sa candidature est loin d'être gagné, sachant que celle-ci s'accompagnerait en prime de l'arrivée «de quelques-uns de ses proches», selon Jean-Louis Levesque. Un écueil qui n'empêche pas le maire de Saint-Simeux de garder le cap Châteauneuf malgré tout.

«Mon objectif est de porter une nouvelle dynamique dans la continuité, pas de diviser ni d'être en opposition. Je l'ai dit au maire, à des membres de son équipe que j'ai rencontrés. Il n'y a pas de raison qu'on n'y parvienne pas.»

Dans le cas contraire? «Je me donne déjà jusqu'en juin pour convaincre. Si je n'y parviens pas, je présenterai alors une liste dont je serai à la tête, ça n'aurait

pas de sens si ce n'était pas le cas», annonce-t-il, mettant du coup un terme à des premières tractations qui lui auraient assuré un fauteuil de futur premier adjoint sur la liste sortante. Un autre bruit qui court, en coulisse où les échanges et les relations risquent de se tendre dans les



Du côté de Pierre Berton, l'heure est à la recherche d'un premier consensus avec l'équipe en place.

Photos archives CL

mois à venir, comme à l'agglomération où certains élus ne cachent pas en aparté leurs interrogations sur les ambitions de leur collègue de Saint-Simeux, par ailleurs vice-président de Grand Cognac en charge du fleuve Charente, et suppléant de Jean-Paul Zucchi au conseil départemental.

## Une tapas party fédératrice

Quelques planches à déguster sur le pouce, à la bonne franquette, pour pas cher (5 euros) dans une ambiance conviviale surtout. Samedi, les anciennes halles de Châteauneuf ont fait le plein, le matin et une bonne partie de l'après-midi, pour une nouvelle «tapas party» très réussie. «On avait lancé l'opération en décembre dernier pour voir, ça avait plu, on a donc remis le couvert. Vu le succès, on va désormais installer le rendez-vous une fois par mois», indique ravi Stéphane Delimoges, le président d'une association de commerçants relancée en octobre dernier

après quatre ans de silence, aux manettes de ce rendez-vous voulu comme «un moment de partage, d'échange, de rencontre où tout le monde est le bienvenu», souligne-t-il. Un rendez-vous rendu possible par la Ville, laquelle a mis l'espace à disposition gratuitement, ravie, à l'image de son premier représentant, «du renouvellement de l'association comme de cette initiative très sympa qui dynamise le centre-ville un jour de marché». Une tapas party vraiment soumise à un règlement municipal qui stipule l'interdiction de tout prosélytisme en son sein, «sinon on stoppe», assure Jean-Louis Levesque.

# Loi Blanquer: cinq points de friction

■ L'Assemblée a commencé hier à examiner le premier grand texte sur l'école du quinquennat Macron ■ Mais plusieurs mesures fâchent syndicats et opposition.



Vingt-cinq articles, plus d'un millier d'amendements au menu d'ici vendredi, avant un vote solennel le 19 février. L'Assemblée a donné hier le coup d'envoi des débats sur le projet de loi défendu par le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer avec la «confiance» comme «fil rouge». Le texte a toutefois été accueilli fraîchement par les oppositions, comme les syndicats d'enseignants, sur au moins cinq points:

## 1 Devoir «d'exemplarité» pour les enseignants

Le texte est contesté dès son premier article qui rappelle le devoir «d'exemplarité» des enseignants et le respect que doivent leur manifester élèves et familles. Une fa-

çon selon la gauche de «museler» les profs. Et ce alors qu'ont émergé dernièrement dans le sillage des «gilets jaunes» des mouvements pour un meilleur statut des enseignants comme les «stylos rouges». Le syndicat SNUipp-FSU a lancé une pétition pour rappeler que «la liberté d'expression est pour les agents une garantie démocratique qui protège les usagers des services publics et protège les finalités de l'intérêt général».

## 2 Instruction obligatoire dès l'âge de 3 ans

Vantée comme «emblématique» par le ministre, l'instruction obligatoire à trois ans, engagement du chef de l'État prévu à l'article 2, doit

inclure quelque 25.000 nouveaux élèves chaque année. La mesure fait crier LR «à l'injustice», les collectivités devant à l'avenir financer les maternelles privées sous contrat, tandis que la gauche y voit un «cadeau» au privé. Le gouvernement, qui promet de compenser le surcoût pour les communes, évoque 100M€ (50 pour les écoles privées et 50 pour les publiques). Toujours sur cet article 2, une bataille a été engagée sur le retrait - voulu par le gouvernement - de la mention de l'instruction obligatoire «pour les enfants des deux sexes, français et étrangers», incluse dans le Code de l'éducation, au nom de la «concision». La gauche et certains élus LREM craignent que cela ne freine la scolarisation d'enfants étrangers.

## 3 «Enseignement» pour certains pionniers

La possibilité de confier aux assistants d'éducation (ex-«pions») des «missions d'enseignement» fait aussi débat. Défendue par le ministre comme une «mesure sociale» qui permettra «d'accompagner financièrement de futurs professeurs», elle est décriée par la gauche comme une façon d'«ubériser le métier d'enseignant».

## 4 Conseil d'évaluation de l'école

Avec la création du Conseil d'évaluation de l'école (CEE), si le ministre récuse toute «évaluation punitive», mais plutôt une «évaluation levier», PCF, PS ou LR dénoncent

## «Libérer, responsabiliser, unir»

Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer qui a donné hier, dans un long discours engagé, le coup d'envoi à l'Assemblée de l'examen de son projet de loi sur l'école, voit en celle-ci «la réponse fondamentale» aux défis contemporains. «Nous sommes exigeants à l'égard de notre école et c'est bien normal. Et de ce fait, nous soulignons souvent ses faiblesses. Elles existent bien sûr et je ne le nie pas, mais cette loi doit contribuer à les dépasser», a-t-il plaidé devant un hémicycle clairsemé. «Je ne vous propose ni de refonder ni de reconstruire», mais «une nouvelle étape de cette épopée glorieuse» de l'école depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. «Élever le niveau général, assurer la justice sociale, c'est cette double logique que nous essayons d'impulser», a-t-il précisé, reconnaissant que «la confiance ne se décrète pas».



Photo Quentin PATE

la mise en place d'une structure «à sa botte».

## 5 Des classes de collège et des écoles regroupées

Un amendement LREM adopté en commission, et auquel le ministre n'est pas hostile, entend aussi permettre de regrouper les classes d'un collège et d'une ou plusieurs écoles environnantes au sein d'«établissements publics des savoirs fondamentaux». «Encore plus d'écoles qui fermeront, dans les zones peu denses éloignées des grandes villes», dénonce Jean-Luc Mélenchon, leader de La France Insoumise, tandis que le PCF y voit «une nouvelle brique dans la construction d'une école à plusieurs vitesses».

# Les auto-écoles contre l'«ubérisation» du permis

Les auto-écoles ont perturbé le trafic dans plusieurs villes hier. Un rapport parlementaire pourrait selon elles favoriser les plateformes en ligne.

Paris, Marseille, Bordeaux, Nice... Les auto-écoles ont perturbé le trafic dans plusieurs villes de France hier en guise de protestation. Les trois organisations de la profession (CNPA, Unidec, Unic) sont vent debout contre le rapport de la députée du Gard (LREM) Françoise Dumas, remis au Premier ministre vendredi et qui n'a pas encore été rendu public. Elles s'étaient déjà alarmées en novembre des déclarations d'Emmanuel Macron annonçant une «baisse drastique» du coût du permis. Les syndicats redoutent une «ubérisation» de leur métier avec un agrément qui deviendrait national et abandonnerait l'obligation d'avoir un local. De quoi favoriser les platefor-

mes en ligne, qui emploient des moniteurs auto-entrepreneurs.

## Permis: 1.800 euros en moyenne

«On veut nous imposer un système hors-sol», a expliqué Patrice Bessone, président du CNPA-Éducation routière, syndicat majoritaire parmi les 10.000 auto-écoles (40.000 salariés). Il craint «une baisse de la qualité du permis et un plus grand nombre d'accidents et de morts sur la route». Avec cette réforme, «il y aura aussi moins de proximité avec les moniteurs et moins de maillage territorial», a-t-il ajouté. «Pour les jeunes dans les villages dont le permis est

le passeport vers l'emploi, ça va devenir compliqué.»

Les auto-écoles craignent également une généralisation des inscriptions à l'examen par l'élève lui-même, en candidat libre. «Ce ne sera pas forcément moins cher», selon Patrick Bessone. «Si l'élève s'inscrit quand il le souhaite avec une plateforme en ligne et qu'il rate son examen, il va devoir reprendre des heures.» Pour financer un «permis à zéro euro», il propose «d'affecter la recette des radars au permis de conduire».

Selon la profession, d'autres pistes existent pour baisser le prix - 1.800 euros en moyenne selon l'UFC-Que Choisir en 2016 - du papier rose: développement de cours collectifs et des simulateurs de conduite,



Les auto-écoles craignent pour leur profession et la sécurité routière.

Photo AFP

meilleure orientation vers les dispositifs d'aide (compte personnel de formation, permis à un euro...), et surtout baisse de la TVA. Après examen du rapport, «il y aura une concertation avec les

auto-écoles», a tenté de rassurer la ministre des Transports Elisabeth Borne. «On ne va pas se précipiter sans écouter ce que les auto-écoles peuvent proposer par rapport à cet objectif de permis moins cher.»

## Cet après-midi



### Un soleil qui gagne du terrain

Après les brouillards matinaux, le soleil finit de s'imposer au fil des heures, avec un peu plus de facilité sur le Sud de la région.

### Mercredi



### Jeudi



### Vendredi



### Samedi



### Dimanche



### Lundi



### HIER

	Mini	16h
Angoulême	1°	11°



### JARNAC (16)

## Le cognac Hine cultive son côté british

C'est une toute petite maison mais un grand nom du cognac. Le négociant Hine, à Jarnac, produit des eaux-de-vie élégantes et fruitées, florales et peu boisées, très appréciées en Grande-Bretagne. Depuis 1962, la société est d'ailleurs fournisseur du palais de Buckingham. Voici quelques jours, le journal « The Guardian » l'a

classée parmi les 10 producteurs de cognac à découvrir en priorité en Charente. Cela tombe bien : Hine vient de rénover son circuit de visite. La proposition touristique se veut chic, élégante et un tantinet décalée, sur réservation exclusivement. On y apprend pourquoi et comment Hine produit des millésimes, une incongruité au pays du cognac, où les négociants privilégient les assemblages. Hine sera ouvert pendant les vacances de février. PHOTO LOIC DEQUIER

## Les grues sont déjà de retour dans le ciel charentais

L'image a été capturée du côté de Claix... Les grues sont de retour et annoncent peut-être des jours meilleurs. Plusieurs vols de grues remontant sur le nord ont été observés vendredi dernier, pendant l'après-midi, dans le ciel d'airbertin du Sud-Charente. Ce qui normalement présage de beaux jours à venir. Il faut dire que cette journée ensoleillée, affichant des températures de 14 à 15 degrés, incitait à la migration.



PHOTO-PHILIPPE REBIEX

# 7,29/10

Selon le baromètre de satisfaction 2018-2019 de la SNCF, la gare d'Angoulême est la moins appréciée de la zone Sud-Ouest. Elle a été épinglée sur la propreté de ses toilettes (5,01), sur la communication en cas de perturbation du trafic (6,02) et sur l'orientation dans la station (6,35). La dégradation de l'offre TGV sur cette desserte est régulièrement dénoncée par les élus et les usagers du département. Malgré les récents aménagements, comme la passerelle – qui tarde toutefois à être inaugurée – cette gare a récolté une note globale de 7,29 sur 10.

## L'ASTUCE DU JOUR



### Comment repérer une bouteille de Verallia Cognac

Désormais, il sera possible de reconnaître une bouteille ou un pot fabriqué par Verallia d'un simple coup d'œil. Le numéro un mondial du verre possède une usine à Cognac. Les

productions charentaises n'échapperont donc pas à cette nouvelle norme. Il faudra regarder tout en bas des bouteilles : un V dans un carré marquera la fabrication par Verallia. Un point situé en bas, à gauche d'un F, indiquera que le produit vient de Cognac. Pour le géant verrier, ils'agit d'harmoniser ses repères tout en apportant une différenciation pour ses 31 usines réparties dans dix pays. Cette nouveauté implique de changer les moules, qui seront adaptés au fur et à mesure de l'usure.

# CCI : « Une révolution sans restructuration »

**ÉCONOMIE** Frappée par la baisse des dotations, la CCI de la Charente poursuit sa mutation sans plan social mais avec un maillage territorial resserré

« Une révolution copernicienne engagée à la CCI de la Charente. » La formule est de Marc Faillet, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) charentaise depuis janvier 2018. Elle fait l'unanimité dans les rangs des élus, venus présenter hier le nouveau plan d'action de l'organisme consulaire charentais, frappé comme toutes les CCI de la région Nouvelle-Aquitaine par les baisses de dotations publiques (notamment les recettes tirées de la taxe pour frais de chambre).

« Le poids de la taxe pour frais de chambre est variable selon les CCI. En Charente, elle représente 25 % du budget global. C'est dire l'enjeu de taille que représente sa diminution. En Charente, on a heureusement anticipé avec le rapprochement Angoulême-Cognac et la fusion en 2016 », se félicite Daniel Braud, président de la CCI de la Charente.

Alors que plusieurs CCI de Nouvelle-Aquitaine annoncent des diminutions d'effectifs, la Charente, elle, assure « ne pas être dans un processus de restructuration du personnel ». « La CCI est forte des compétences de son personnel, on a choisi de ne pas taper sur ce capital, même si je ne cache pas qu'on compense grâce à la pyramide des âges, avec des départs à la retraite non remplacés. Quelques dizaines de personnes n'ont pas été remplacées ces cinq dernières années », précise Daniel Braud.

#### Améliorer la lisibilité de l'offre

En termes financiers, la CCI charentaise escompte récupérer « la perte de 2,2 M€ sur quatre ans ». Comment ? « On a plusieurs pistes pour économiser 1 M€ sur les fluides, les frais de déplacement, la transformation du cofinancement de l'apprentissage par exemple. L'enjeu, c'est de trouver 1,2 M€ de ressour-



Anne Frangeul, vice-présidente, et Daniel Braud, président de la Chambre de commerce et d'industrie. PHOTO AUGUSTE POLENAUD

ces complémentaires », ajoute Marc Faillet. Concrètement, la CCI a engagé un processus de transformation qui s'appuie sur son maillage de proximité, ses partenaires, ses collaborateurs et ses clients. Celui-ci passe par l'amélioration de la lisibilité de l'offre. En particulier sur le terrain de la formation, un de ses atouts majeurs (12 M€ de chiffre d'affaires générés par la formation sur 18 M€ de budget). La CCI de

Charente présente désormais ses formations, dont certaines pépites, au sein de quatre pôles (lire ci-contre). « Si nous sommes moins impactés que d'autres CCI, c'est aussi parce que nous disposons d'un espace de formation à Angoulême et Cognac, et d'une place privilégiée dans la région », pointe Anne Frangeul, vice-présidente chargée de la formation. Exemple phare, sur 5 500 apprentis formés via des CCI

#### 4 PÔLES FORMATION

**CCI BUSINESS** Charente Business school, management, distribution, finance/Centre d'étude de langues.

**CCI SERVICES** Arts culinaires et métiers de l'hôtellerie/Commerce et pharmacie.

**CCI TECH** Isip (packaging, imprimerie communication graphique)/Sup BTP/Mobil'innov (CCI Tech).

**CCI CRÉATIVE** CCI Open lab ; Emca (École des métiers du cinéma et de l'animation).

en Nouvelle-Aquitaine, 1 200 le sont en Charente.

Bien entendu, la dimension internationale et l'appui aux entreprises constituent les deux autres volets capitaux du plan d'action de la CCI. Avec là aussi un découpage en pôles d'expertise pour favoriser la croissance et l'emploi, en particulier l'accompagnement des TPE et PME.

**Hélène Rietsch**

# Hine, une élégance toute britannique

VITICULTURE  
ET NÉGOCE

Une carafe grand luxe aux initiales d'André Hériard Dubreuil



Ce flacon en cristal métallisé contient 35 cl. Il est vendu 11 000 euros TTC. PHOTO LOUIS XIII

**LOUIS XIII** Cette carafe en cristal Baccarat métallisé abrite 35 cl de cognac Louis XIII, le nec plus ultra de la gamme Rémy Martin. Les eaux-de-vie ont été puisées dans un seul et unique tierçon caché dans la réserve familiale, au fond d'une cave plus fraîche, plus sombre et plus humide que les autres. Cet assemblage est dédié à la mémoire d'André Hériard Dubreuil, l'ancien président de la maison, qui était né en 1919. Louis XIII Black Pearl AHD (c'est son nom) est une série limitée de 1 498 exemplaires, présentée il y a quelques jours. Chaque carafe est vendue 11 000 euros.

**JARNAC** Hine a doublé ses capacités de stockage et renoué son circuit de visite. Elle l'a fait à sa façon. Sans tapage. Avec distinction

Olivier Sarazin  
o.sarazin@sudouest.fr

Hine s'enorgueillit de produire peu et à la perfection. « Il n'y a ni pompe ni suffisance chez cette entreprise, qui se contente de perpétuer l'art d'élaborer des cognacs incomparablement élégants et fruités », a écrit l'écrivain et journaliste Nicolas Faith. Mais comme tous les négociants soucieux de tenir leur rang, la petite maison de Jarnac a besoin de sécuriser ses approvisionnements. Fin 2018, elle a doublé ses capacités de stockage.

Le chantier d'agrandissement des chais, au lieu-dit La Touche, a coûté 15 million d'euros. Il a été mené discrètement. Seuls les riverains de la route de Foussignac ont vu les travaux.

## Chic et décalé

À la même période, Hine a renoué son circuit de visite (1). Elle l'a fait sans bruit, avec goût et distinction. Sous les voûtes piquées d'histoire du quai de l'Orangerie, la nouvelle proposition se veut chic, élégante et un tantinet décalée. En un mot « so british », fidèle à l'histoire de la société créée en 1817 par Thomas Hine, le fils d'un marchand de tissus du comté du Dorset, dans le Sud de l'Angleterre. « L'origine de la maison - dont nous avons fêté les 250 ans en 2013 - est plus ancienne encore », précise François Le Grelle, le directeur général d'Hine.

Points forts de la visite : la reconstitution de rangs de vigne, la présentation d'un alambic, les trésors du paradis et, surtout, la vue panoramique sur les fûts du chai des millési-



François Le Grelle dirige la maison Hine depuis 2003. PHOTO LOIC DEQUIÈRE / SUD OUEST

mes. Ici se bonifient de précieuses eaux-de-vie de Grande Champagne, premier cru du cognac, où Hine possède d'ailleurs une centaine d'hectares, notamment du côté de Bonneuil.

Devant la grande baie vitrée, on apprend que le millésime est une incongruité au pays du cognac (lire ci-contre). Plus extravagant encore : Hine expédie certains de ces fûts « early landed » (traduisez « arrivés tôt en Grande-Bretagne ») furent longtemps logés près des falaises de Bristol. « L'industrialisation du secteur nous a obligés à trouver de nouveaux chais en Écosse. Ils sont aussi humides et froids et cet univers donne fraîcheur et souplesse aux cognacs », dit François Le Grelle.

(1) Renseignements et réservations au 0545 355959.

## Le cas particulier des millésimes

### LA TRADITION DU VINTAGE

Au pays du cognac, l'assemblage est roi. Le millésime bouscule l'étiquette. Il demeure une exception réservée aux eaux-de-vie d'une qualité exceptionnelle. Très peu de maisons en commercialisent. Chez Hine, le vintage n'a rien d'une mode. C'est une tradition depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, comme chez Delamain, un autre grand nom du négoce à Jarnac. Dans les années 1960, la pratique fut abandonnée par l'ensemble de la filière, qui redoutait de possibles abus. Mais après 1975, des lois sur l'authenticité des produits et les recours aux analyses au carbone 14 permirent à Hine de sélectionner et de mettre en bouteilles quelques millésimes anciens dont la prestigieuse Grande Champagne 1914, « l'année des Dames », ou les superbes 1957 et 1960. Aujourd'hui, les eaux-de-vie millésimables et millésimées de la maison vieillissent dans un chai à double serrure, séparé des autres et placé sous le double contrôle du BNIC (Bureau national interprofessionnel du cognac) et du service de la répression des fraudes.



Seules les eaux-de-vie des bonnes années sont mises en bouteilles. Ici, un 1989.

PHOTO CHRISTOPHE MARIOT / HINE

Hennessy montre ses archives sur les réseaux sociaux



Le saint-bernard au tonneau : une réclame de 1958. HENNESSY

**INSTAGRAM** Hennessy est très actif sur le Net et les réseaux sociaux, où sa communication millimétrée met en avant les notions d'art de vivre, d'excellence et de transmission. Une à deux fois par semaine, le numéro 1 du cognac prend un ton plus léger, notamment sur Instagram. La maison créée en 1765 ouvre ses précieuses archives. Elle montre d'improbables flacons ou d'incroyables objets publicitaires. Dernier exemple en date : cette réclame des années 50, où Hennessy avait un chien de montagne pour mascotte !

La nouvelle tournée du syndicat UGVC

**RÉUNIONS** L'Union générale des viticulteurs pour l'AOC cognac (UGVC) a programmé une série de réunions dans le vignoble. Il y sera question des perspectives du marché du cognac, du quota de plantations nouvelles mais aussi des dispositifs de lutte contre le gel printanier et la grêle. Ces réunions auront lieu à 21 heures, le 18 février à Segonzac, le 19 à Matha (17), le 20 à Mirambeau (17), le 21 à Blanzac, le 25 à Châteaubernard, le 26 à Archiac (17), le 27 à Vaux-Rouillac et le 28 à Gémorac (17). Lieux précis sur www.ugvc.fr.

## Le fournisseur officiel de Buckingham



Les cognacs Hine sont fruités et peu boisés, un style apprécié des « wine merchants » anglais. Le certificat de fournisseur de la cour d'Angleterre est renouvelé tous les cinq ans. MARIOT / DR



**ROYAL WARRANT** Depuis 1962, le cognac Hine est servi à la table de Sa Majesté Elizabeth II

Quel est le point commun entre les automobiles Aston Martin, les imperméables Burberry's et le cognac Hine ? Tous sont détenteurs d'un « Royal Warrant of Appointment », mandat émis aux entreprises qui fournissent des biens ou des services à la Couronne d'Angleterre. Le négociant de Jarnac a reçu cette distinction en 1962. Lequel est étudié et renouvelé tous les cinq ans.

« Le « Royal Warrant » s'arrêtera lors de la disparition de Sa Majesté Elizabeth II. Le plus tard possible, of course », précise François Le Grelle le directeur général de Hine.

C'est ainsi qu'au printemps 2011, le gâteau de mariage du Prince

William et de Kate Middleton était nappé de crème et parfumé au cognac Hine. « En 1981, lorsque Charles épousa Diana, nous avions offert un fût dont les eaux-de-vie furent vendues aux enchères au profit d'œuvres caritatives. Nous avons toujours le tonneau. Il est exposé dans notre nouveau circuit de visite. Évidemment, il est vide », raconte François Le Grelle.

« Le « Royal Warrant » nous donne une certaine renommée, notamment dans les pays du Commonwealth, mais ne fait pas augmenter les ventes. Il est d'ailleurs interdit d'en faire un argument publicitaire », ajoute-t-il.

## FORMATION

# Comment devenir sapeur-pompier volontaire ?



Si vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire, vous devez remplir plusieurs conditions (âge, aptitude physique, etc.). Vous vous engagez pour une période de cinq ans renouvelable tacitement. Toutes les informations sont en ligne, sur le site Internet [www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/sapeur-pompier-volontaire](http://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/sapeur-pompier-volontaire). PHOTO QUENTIN TOP

## UN TOUR EN VILLE

### Le Grand Débat, c'est ce soir aux Abattoirs

**POLITIQUE** Dans le cadre du Grand Débat national initié par le président de la République, une déclinaison locale se tient ce soir à Cognac. Elle aura lieu de 18 à 21 heures aux Abattoirs et sera animée par Christophe Bayle, président du Conseil de développement de Grand-Cognac. Le thème retenu est celui de la transition écologique.

### Les lycéens apprennent les gestes qui sauvent

**ENSEIGNEMENT** Il s'agit des réflexes qui permettent de sauver des vies. Des élèves de terminale sont en train de



**En trois jours, la totalité des 300 élèves de terminale du lycée Jean-Monnet sera formée par les pompiers.** PHOTO J.G.

les apprendre au lycée Jean-Monnet. Cet apprentissage, dispensé par les pompiers de Cognac, a commencé hier et doit durer jusqu'à demain. « Au

total, nous allons effectuer une sensibilisation aux gestes qui sauvent à près de 300 élèves », affirment en chœur le capitaine David Bardin, com-

mandant de la compagnie, et Patrick Marcuzzi, le proviseur. Cette initiative est née de la collaboration entre les pompiers et l'établissement. « Après les attentats de 2015, beaucoup de Français ont voulu apprendre les gestes qui sauvent, rappelle la sous-préfète, Chantal Guélot. L'autre solution, c'est d'apprendre par l'Éducation nationale. Et c'est important, car ces lycéens deviennent ainsi les premiers maillons de la chaîne. » Durant chaque séance de deux heures, les élèves apprennent la protection, l'alerte, les réflexes en cas d'hémorragie, le massage cardiaque, à utiliser un défibrillateur et la mise en position latérale de sécurité. Le dispositif pourrait être perpétué et même migrer vers d'autres établissements.

# Laura Michottey vise le plus haut niveau

**SPORT** De Javrezac au pôle France des lancers, portrait de l'athlète soutenue par le Rotary de Cognac

**Didier Faucard**  
d.faucard@sudouest.com

Chaque année, le Rotary Club de Cognac, par le biais de sa bourse Coup de pouce, aide des jeunes sur la réalisation de leurs parcours et (ou) projets. Cette année, c'est Laura Michottey, originaire de Javrezac, lanceuse de javelot licenciée au club de Grand Angoulême Athlétisme, que les Rotariens ont décidé d'accompagner en lui remettant une bourse de 8 000 euros. « Je suis très contente. Ça va m'aider pour financer mon équipement et surtout mes déplacements, car on n'a pas beaucoup d'aide de la Fédération », assure la jeune femme de 18 ans.

Pourtant Laura Michottey est bel et bien considérée comme une athlète de haut niveau. Après quatre titres de championne de France (hiver et été) chez les cadettes (2017 et 2018), en passant chez les juniors, elle a intégré depuis septembre dernier le pôle France des lancers de la Fédération française d'athlétisme à Valauris (près de Nice), « et je suis en première année de Staps », complète-t-elle.

« Une discipline complète » L'athlétisme, Laura Michottey est venue il y a sept ans, « au javelot, depuis cinq ans ». Une spécialisation qui est apparue lorsqu'elle est passée cadette. « Jusqu'en minimes, la spécialisation n'existe pas. Lors des compétitions, on fait ce que l'on appelle des triatlons, on s'aligne sur trois épreuves. Pour moi, c'était le sprint, le saut en



Laura Michottey, récemment récompensée par le Rotary de Cognac. PHOTO SANDRA BALIAN

longueur et le javelot. Au départ, je voulais faire du lancer du poids, mais on a vu que j'étais meilleure au javelot. » Un constat judicieux si on se réfère aux résultats qui ont suivi et les titres nationaux déjà évoqués ici. « C'est toujours beaucoup d'émotion d'avoir un titre national et, le deuxième, c'est encore meilleur que le premier. » Et quand on en cumule quatre comme Laura Michottey, c'est bien l'expression d'un vrai talent.

« Pour être là, c'est des heures d'entraînement, de préparation, pour progresser d'année en année. Le javelot est une discipline très complète qui fait travailler aussi bien le haut que le bas du corps et qui demande, surtout, de la puissance au niveau du torse. » Cela suppose de sérieuses séances de musculation associées à d'autres plus centrées sur l'aspect technique de la discipline, entre la course d'élan et le lancer lui-

même pour envoyer l'engin le plus loin possible. « Pour les femmes, il fait 600 grammes », précise Laura Michottey. « Le plus difficile, ce n'est pas l'élan – ça reste de la course, même les pas croisés –, mais le lancer qui est la partie la plus technique où il y a beaucoup de choses à faire en même temps », explique encore l'athlète. Son record personnel est actuellement de 49,51 m.

## Objectif JO

Cette saison, Laura Michottey s'est fixé plusieurs objectifs. D'abord, les championnats de France de lancers longs qui se dérouleront les 23 et 24 février à Salon-de-Provence. « Là, chez les juniors, il n'y a pas énormément de concurrence. Chez les cadettes, j'avais trois mètres d'avance sur les autres », expose-t-elle. Mais au-delà de ce rendez-vous national, l'idée est d'aller décrocher une place

aux championnats d'Europe, « qui auront lieu dans la foulée ». Et pour cela, il faudra lancer le javelot à une distance minimale de 52 m.

Membre de ce pôle France des lancers, la Charentaise semble placée dans de bonnes conditions pour y parvenir, « j'ai la chance de pouvoir m'entraîner avec les meilleurs lanceurs nationaux ». Elle est aussi coachée par David Brisseault, triple champion de France de javelot, et s'entraîne une vingtaine d'heures par semaine.

Au-delà de ces rendez-vous immédiats, Laura Michottey nourrit un rêve : celui de faire partie de l'équipe de France pour les Jeux Olympiques de Paris en 2024. « C'est l'objectif suprême », glisse-t-elle. On veut bien la croire. Comme on veut croire que, parfois, les rêves deviennent réalité. On peut compter sur Laura Michottey pour tout donner pour ça.

# LE PIÉTON

A observé l'arrivée des nouvelles « sucettes », ces machines destinées à promouvoir les informations de la Ville. Mais les nouveaux modèles, dotés d'écrans, sont totalement illisibles. Les anciens, eux, étaient visibles depuis les voitures. Désormais, en passant, on distingue les images mais absolument pas les textes. Comme quoi, les nouvelles technologies n'améliorent pas toujours les choses!



PHOTO J.G.

# Échange agité au comité de jumelage



**Au conseil d'administration : Patrick Petit est reconduit, Patrick Balluteau et Valérie Bénard y font leur entrée.** PHOTO S.B.

Nicole Namblard a prévenu son auditoire, vendredi 8 février dernier à l'occasion de l'assemblée générale du comité de jumelage, à la salle Jean-Tardif. En 2020, elle cédera sa place de présidente. Vendredi soir, elle ne s'attendait pas à être prise sévèrement à partie par son prédécesseur, Jean Minot, fondateur du comité de jumelage et président pendant vingt-trois ans.

En interpellant volontairement l'intéressée en ces termes, « Madame la présidente », il regrettera d'abord que l'association n'ait pas sollicité la subvention européenne qu'elle aurait été en droit de demander pour la célébration des 25 ans de jumelage avec la commune de Durbach Ebersweier du mois de juin dernier.

Depuis 29 jours, le président honoraire attend également une réponse à son courrier visant à consulter les registres de l'association. Et si les relations avec la ville jumelle d'Onati sont actuellement au point mort, Jean Minot a assuré lui être en contact avec la mairie actuelle et a bon espoir que les relations de jumelage reprennent avec les nouvelles élections municipales du printemps prochain.

Ce vendredi soir, Nicole Namblard s'est indignée et estimant que Jean Minot n'acceptait tou-

jours pas que le comité de jumelage soit passé sous d'autres mains. Elle a aussi déploré que ce dernier piétine volontairement le pouvoir décisionnel du comité en consultant directement le maire.

Son silence au courrier sera sa réponse.

Sans contester le travail effectué par son prédécesseur, la présidente a lancé une dernière pique : « laissez nous travailler ensemble au bien de la commune. Moi, je ne cherche pas les honneurs ».

Le maire Pierre Yves Briand a joué la carte de l'apaisement en faisant droit à la consultation des registres du président honoraire tout en attestant que les relations avec la ville d'Onati sont au point mort.

Au programme des réjouissances cette année, la fête du vin de leurs amis de Durbach mais surtout la venue de jeunes Allemands (un étudiant de 17 ans viendra perfectionner son français), des 20-25 ans seront de la fête du Cognac.

Au conseil d'administration font leur entrée : Valérie Bénard, qui fut présidente du jumelage à Ambazac ; Patrick Balluteau, vice-président du club de foot ; et Hervé Morel, président de l'association nature et jardinage.

**Sandra Balian**

# Pascaline Brisset demande des comptes

**CENTRE-VILLE** La centriste a créé une association pour obtenir des informations sur le programme Action cœur de ville et l'enrichir

Jonathan Guérin  
j.guerin@sudouest.fr

En quoi consiste précisément l'Action cœur de ville ? C'est ce qu'aimerait comprendre Pascaline Brisset. La centriste a créé pour cela une association, Comité Cognac Action cœur de ville. « On a tout juste déposé les statuts jeudi », témoigne-t-elle.

Ses interrogations se multiplient sur ce programme gouvernemental, dans lequel s'accumulent plusieurs enveloppes budgétaires destinées aux commerces, à l'habitat, l'urbanisme... « On ne sait pas ce qu'il y a dedans, assure l'ancienne candidate aux législatives. Il n'y a aucune accusation dans notre démarche. Nous cherchons juste à comprendre. » Les statuts de l'association sont d'ailleurs clairs : « S'informer sur le programme Action cœur de ville. » Un autre but est de « participer par tout moyen », comme le développe la centriste. « La phase de constitution des dossiers dure jusqu'à septembre. Mais d'ici là, je me pose la question : où est la concertation ? » Cela semble être là un cheval de bataille. « Onze mois, c'est très court. Si on laisse faire et qu'on ne dit rien, tout va être décidé par des élus ou des employés administratifs. Et l'avis des habitants, là-dedans, il est où ? »

L'association compte donc s'impliquer autant qu'elle le peut pour contribuer au débat. Mais n'est-il pas bizarre qu'elle soit présidée par une femme politique ? Le maire, lui, a sa réponse. « J'ai cru comprendre que Pascaline Brisset pourrait



Le trésorier Joël Levarlet, la présidente Pascaline Brisset et la secrétaire Lucile Simonnet Maurin. PHOTO J.G.

être candidate à la mairie, feint de s'interroger Michel Gourinchas. Elle cherche des sujets de débats. Elle peut l'enrober comme elle veut, mais la raison première est là. Cette nouvelle association n'est qu'une antenne de son mouvement Territoires. »

## Apolitique mais...

Ce que dément l'intéressée. « Je m'interroge d'abord comme habitante, et ce n'est pas une honte d'être engagée politiquement. Et si cette association était purement politique, ce serait bête. Car toutes les idées que l'on va donner pourront être reprises par Michel Gourinchas à son propre profit. Donc on est vraiment dans l'envie de proposer et de remettre des propositions. Ce n'est pas juste le plaisir de critiquer. »

Tout de même, on sent poindre des critiques sur le manque d'information de la mairie.

Alors, la municipalité compte-t-elle mieux communiquer ? « Quand on va rentrer dans une phase de concertation, tout le monde sera invité, promet Michel Gourinchas. Depuis le début, je dis que la population doit être associée. Mais il ne faut pas aller plus vite que la musique. »

Joël Levarlet, trésorier, l'assure : « S'il y a de bonnes choses dans Action cœur de ville, on ne va pas le contredire. Nous souhaitons juste être informés. » Pour cela, l'association appelle tous les habitants intéressés à adhérer. La procédure est gratuite.

Contact: comite@cognac-action-coeur-de-ville.fr

## CHATEAUBERNARD

**Secours populaire.** Les permanences ont lieu tous les vendredis, de 14 à 17 heures ainsi que le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 10 à 12 heures. Locaux situés dans la résidence du Hameau des Meuniers, rue Jean et Pierre Bienassis (BâtD). Tél. 06 80 40 36 87.

## SQUASH

# Le squash fait son show

**COGNAC** La Belle-Allée organise son traditionnel tournoi samedi à Châteaubernard

Trois tableaux de 16, deux masculins, un féminin. Du côté du squash de la Belle-Allée, on ne change pas une recette qui marche. Nordine Ramdaoui, le taulier de l'établissement, l'a bien compris. Voilà pourquoi le « Don King » de la petite balle noire multiplie les tournois qu'il organise, au 6, avenue d'Angoulême à Châteaubernard.

« On sent que ça prend vraiment de l'ampleur. D'une part, il faut savoir que cette épreuve est homologuée par la Fédération française depuis trois ans déjà. À ma grande satisfaction, cette compétition acquiert une renommée de plus en plus significative. Les gens viennent de Royan, Bordeaux, Rochefort, La Rochelle ou Poitiers pour la disputer. Cette nouvelle popularité est le fruit d'un travail de longue haleine puisque ce tournoi a nécessité deux mois de préparation, sachant que cela fait cinq ans que nous en organisons. Il plaît tellement aux gens que certains sont déjà en train de s'inscrire pour celui du mois d'avril. »

### Le gratin néo-aquitain

Il faut bien avouer que le sémillant Nordine Ramdaoui s'est donné les moyens de ses ambitions en proposant 1000 euros de dotation en lots.

Conséquence : quelques-uns des meilleurs spécialistes de la grande région seront de la partie, samedi (à partir de 8h30), à l'occasion d'un tournoi dont l'entrée est libre et gratuite pour le public. « Pour moi, Philippe Marin de Gragnan et Lévy Macéo, jeune prodige royannais de 16 ans, seront les favoris, pronostique Nordine Ramdaoui. Après, Denis Tastet, notre star locale, aura sa carte à jouer et pourrait créer la surprise. » Une perspective qui ne déplairait pas au président-organisateur.

**G. L.**



**Philippe Marin sera l'un des favoris du tournoi.** PHOTO DR

# GRAND COGNAC JUDO Née de la fusion entre les clubs de Châteauneuf, Cognac, Segonzac et Jarnac, la nouvelle entité de 530 licenciés nourrit de grandes ambitions

Georges Lannessans  
g.lannessans@sudouest.fr

Tout seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin. Le proverbe s'est transformé en devise pour le tout nouveau Grand-Cognac Judo, fruit de la fusion des quatre clubs de Jarnac, Segonzac, Châteauneuf, et donc Cognac. « Nous avons déposé les statuts en juin, pour démarrer la saison en septembre », précise le président Christian Marchand, qui revient sur les raisons de cette union à quatre. « Cela fait trois ans que le projet était dans les cartons. On avait besoin de mutualiser nos moyens, et puis entre la lassitude des bénévoles et des entraîneurs et les manques d'effectif, cela semblait être l'alternative idéale. » « Et puis cela permettra de conserver des athlètes que nous étions obligés de laisser partir, prolonge le directeur technique Laurent Imbert. L'objectif est aussi de créer une équipe masculine et féminine dans toutes les catégories d'âge afin de pouvoir conserver nos meilleurs éléments. » Avec pour but ultime la création d'une équipe D1 garçons qui compléterait le contingent charentais au plus haut niveau, puisque chez les filles, La Couronne Grand-Angoulême Judo fait partie de l'élite.

## Objectif D1

« C'est l'une de nos sources d'inspirations, confie Laurent Imbert. Nous avons décidé de mettre l'accent sur notre équipe masculine car pas mal de nos entraîneurs ont un super niveau mais aucun moyen de concourir en équipe. Grâce à cette fusion, nous pou-



L'équipe masculine du Grand Cognac Judo est composée de Joris Sauvaire (-66 kg), Yann Gallard (-73 kg), Melvin Ardouin (-73 kg), Steeve Richardeau (-81 kg), Adrien Touraine (-90 kg), Simon Rohan (-90 kg) et Quentin Millasseau (+90 kg). PHOTO GRAND COGNAC JUDO

vons compter sur neuf judokas de talent, qui justement, viennent de monter en deuxième division, lors des championnats régionaux de Rochefort en décembre. » Place désormais, à ces Championnats de France de D2 du 16 mars à Villebon-sur-Yvette. « Pour nous, ce n'est que du bonus, poursuit le technicien cognacais. Il y aura cinq combats, un dans chaque catégorie de poids. »

## 530 licenciés

L'équipe fanion pourra en tout cas compter sur le soutien sans

faillir d'un club recensant désormais 530 licenciés. Une superstructure bénéficiant de quatre dojos, d'une salle de muscu, et qui s'adonne aussi aux activités de Fitness et de cross training. « Nous comptons 220 licenciés de plus sur ces disciplines annexes, pointe Christian Marchand. Cette diversification est importante car elle permet de compléter la préparation du judoka mais aussi l'emploi du temps de nos trois salariés à temps complet. »

Malgré un budget 200 000 euros assez serré au vu du nombre

de licenciés, Grand Cognac Judo possède tous les atouts pour réussir son coup. Avant, sans doute, de voir plus grand. « Nous aimerions vraiment mettre en place une vraie structure de formation qui serait un peu le pendant de ce que fait La Couronne », expose Laurent Imbert. « Nos entraîneurs iront dans les écoles pour promouvoir notre discipline et nous souhaitons aussi mettre en place des classes à horaires aménagés pour que nos jeunes talents puissent plus s'entraîner », complète le président Marchand.

## La croissance française devrait progresser

**INDICATEUR** La croissance économique devrait progresser de 0,4 % en France au premier trimestre, à la faveur notamment d'une embellie dans le secteur du bâtiment, selon une première estimation dévoilée, hier, par la Banque de France. Cette hypothèse, conforme à la prévision de l'Insee, est en hausse par rapport au chiffre du quatrième trimestre 2018 (+0,3 %), pénalisé en partie par le mouvement des gilets jaunes.